



JUSTICE ET PAIX - En l'an 2000, lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies, les chefs d'Etat de l'ensemble des pays du monde se sont engagés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, avant 2015. A l'aube de cette échéance, le moment est venu d'évaluer ce qui a été fait, ce qui a été atteint et ce qui ne l'a pas été, et de décider quelle suite on peut donner à ces Objectifs après 2015. Les Nations Unies en partenariat avec les Etats et la société civile internationale se mobilisent aujourd'hui en ce sens. Quelle est la perception des Instituts religieux sur la réalisation de ces Objectifs ? Ont-ils un rôle à jouer dans la dynamique qui est en train de se mettre en place pour leur donner une suite ? Ce sera l'objet de notre journée.

Pour y travailler nous compterons sur l'apport de deux experts :

- Daniel Verger, directeur de Coordination Sud, membre de Justice et Paix France, et participants activement à la démarche des OMD pour après 2015

- Sr Marie Hélène Halligon, Sœur du Bon Pasteur, ayant participé au Bureau international de Justice et paix du Bon Pasteur à New York en 2009, engagée actuellement dans les réseaux au niveau national, européen et international de lutte contre la traite des êtres humains, représentante de sa congrégation auprès du siège des Nations Unies à Vienne.

Programme et bulletin d'inscription en document joint.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Il existe huit OMD, déclinés en dix-neuf cibles :

1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
 2. Assurer l'éducation primaire pour tous
 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
 4. Réduire la mortalité infantile
 5. Améliorer la santé maternelle
 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
 7. Préserver l'environnement
 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement
- Documents joints

[Programme et inscription](#) (PDF - 143.3 ko)

<http://www.viereligieuse.fr>

Publié: 07/01/2014